

# Barème honoraires applicable dès le 01 JANVIER 2026



**CENTURY 21**  
Île de la Réunion

## TRANSACTION

Rémunération : % appliqué sur le montant de la transaction

Estimation facturée sur la base de 350 € TTC	Locaux à usage d'habitation	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir	Fonds de commerce droit au bail
A la charge de l'acquéreur				
De 15 000 € à 50 000 €	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC
De 50 001 € à 150 000 €	10%	10%	10%	10%
De 150 001 € à 200 000 €	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%
De 200 001 € à 250 000 €	9%	9%	9%	9%
De 250 001 € à 300 000 €	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%
De 300 001 € à 500 000 €	8%	8%	8%	8%
De 500 0001 € à 1 000 000 €	7%	7%	7%	7%
> 1 000 001 €	6%	6%	6%	6%

En cas de vente d'un bien ayant fait l'objet d'un mandat dans le cadre du fichier partagé AMEPI le montant de la commission d'agence est déterminé, non pas en application du barème de commission de notre agence mais conformément aux termes du mandat conclu entre le vendeur du bien et l'agent immobilier titulaire du mandat exclusif AMEPI. Dans ce cas, une information sur le montant de la commission d'agence, ainsi que le débiteur de cette commission, sera communiquée préalablement à toute présentation à tout acheteur qui se déclarera intéressé par le bien concerné. Nous ne percevons aucune rémunération supplémentaire au titre de la transaction réalisée au travers du fichier partagé AMEPI ou de sa délégation. Les honoraires initiaux déterminés librement avec le vendeur seront partagés entre les agences.

## LOCATION

	A la charge	Honoraires	
	Du bailleur	8,3% TTC du loyer annuel charges comprises	
Location d'habitation à l'année	Du locataire	Honoraires de visite, de contribution du dossier locataire et de rédaction du bail	10,09 € / m <sup>2</sup>
		Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3,03 € / m <sup>2</sup>
		Local commercial ou professionnel	20% TTC du loyer annuel (charges comprises)

## GESTION

Gestion locative	A la charge	Assiette	HT	TTC
Service initial	Du bailleur	Loyer charges comprises	7 %	7,59 %
Service confort			8 %	8,68 %
Service privilège			9 %	9,76 %

Rédaction d'un bail ou d'un avenant

280,00 € TTC

Etat des lieux (hors mandat)

300,00 € TTC

\*Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 8,5%

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante